

**Guide pratique
et d'inspiration
pour un**

TOURISME INCLUSIF





SOMMAIRE :

1. COMPRENDRE L'ACCESSIBILITÉ

- Le tourisme et les loisirs pour tous, de quoi parle-t-on ?
- Mieux connaître les clientèles aux besoins spécifiques pour mieux les accueillir
- Quelques informations sur le cadre réglementaire en France et les aides disponibles

2. DEVENIR ACTEUR DU TOURISME POUR TOUS

- Cartographie des acteurs clés du tourisme social et accessible
- Exemples d'actions à mettre en place pour s'engager concrètement vers un tourisme accessible à tous

3. S'INSPIRER

- Quelques bonnes pratiques d'acteurs engagés pour un tourisme inclusif

INTRODUCTION

Les vacances et les loisirs sont une source de bien-être, de partage et d'ouverture culturelle. Ils devraient ainsi pouvoir profiter à toutes et tous !

Pour l'Organisation Mondiale du Tourisme, « ***rendre le tourisme accessible est l'un des problèmes les plus urgents du secteur*** ». En effet le tourisme, pour être durable, doit être accessible au plus grand nombre et favoriser la mixité sociale. **Il s'agit ici de la dimension sociale du développement durable**, que les acteurs du tourisme doivent intégrer dans leurs modèles, au même titre que les dimensions environnementales et économiques, pour s'inscrire pleinement dans une démarche de tourisme durable.

Les professionnels du tourisme disposent de nombreux leviers pour que leur activité soit la plus inclusive possible. Ils doivent pour cela mieux appréhender les attentes spécifiques de certains visiteurs, et **proposer une offre adaptée au plus grand nombre.**

C'est tout l'objet de ce guide, qui a vocation à **encourager et faciliter la transition des professionnels du tourisme sur le volet social**, notamment en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, des Jeux qui portent haut les valeurs d'inclusivité et d'accessibilité.

Ce guide donne à la fois des clés pour comprendre l'enjeu de l'accessibilité du tourisme et des solutions concrètes pour mettre des actions en place. Par la présentation d'acteurs engagés et de leurs initiatives, il a également vocation à être une source d'inspiration qui favorise le passage à l'action !

COMPRENDRE L'ACCESSIBILITÉ

LE TOURISME ET LES LOISIRS POUR TOUS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'un des principes fondateurs du tourisme social est de **donner accès aux pratiques touristiques au plus grand nombre de personnes, pour favoriser la mixité des publics**. Ainsi, il va s'agir d'inclure les personnes aujourd'hui éloignées de ces pratiques pour des raisons qui peuvent être multiples : parce qu'elles sont en **situation de handicap, ont des difficultés à se mouvoir, ont des enfants en bas âge, des difficultés financières, ou encore par freins culturels ou manque d'accès à l'information**.

Toutes ces personnes ont des besoins spécifiques auxquels les professionnels du tourisme doivent s'efforcer de répondre, qu'il s'agisse de **l'accès à des lieux, à des prestations ou à des services**.

Traditionnellement, on parle de **tourisme accessible** pour évoquer l'accueil des personnes en situation de handicap, et de **tourisme social** pour les acteurs qui favorisent le brassage de publics de toute origine sociale pour générer du lien.

Nous pouvons aussi parler de **tourisme inclusif** ou de **tourisme pour tous**, pour qualifier de façon plus générale un tourisme qui profite au plus grand nombre, quels que soient les types de freins, et qui favorise la mixité des publics.

“L'accessibilité est un élément central de toute politique responsable et durable. C'est à la fois un impératif du point de vue des droits de l'homme et une occasion exceptionnelle à saisir du point de vue commercial. Avant tout, il nous faut reconnaître que le tourisme accessible n'est pas seulement important pour les personnes ayant un handicap ou des besoins particuliers ; ça l'est pour chacun d'entre nous.»

Taleb Rifai, Secrétaire général de l'OMT (2014)

TOURISME ACCESSIBLE

À TOUS : C'est une forme de tourisme impliquant une collaboration entre les parties prenantes qui permet aux personnes ayant des besoins en termes d'accès (ce qui recouvre les dimensions auditives, cognitives, motrices, visuelles de l'accès et celles liées à la mobilité) de fonctionner de manière autonome, digne et égalitaire par la mise à disposition de produits, de services et d'environnements touristiques ayant fait l'objet d'une conception universelle. *(OMT)*

LE HANDICAP : Il s'agit de toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. *(extrait de la loi du 11 février 2005)*

TOURISME SOCIAL :

C'est l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme, et en particulier de la participation des couches sociales aux revenus

modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini. *(ISTO)*

TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE (TSS) :

C'est l'ensemble des actions menées pour rendre le départ en vacances et les loisirs accessibles à toutes et tous, de manière pérenne et responsable. Il s'est développé grâce à l'obtention des congés payés en 1936. Le TSS se définit aujourd'hui par un champ légal et son appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS). C'est un tourisme humaniste, vecteur de lien et de mixité entre les populations touristiques et locales ; équitable dans la répartition des revenus, l'utilisation des ressources et l'accès pour tous ; soucieux de son empreinte écologique. Au fil des années, l'offre du tourisme social et solidaire s'est diversifiée et structurée pour proposer des activités de loisir et des vacances de qualité, accessibles à toutes et tous : enfants, jeunes, familles, retraités, personnes aux revenus modestes ou en situation de handicap.



MIEUX CONNAÎTRE LES CLIENTÈLES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES POUR MIEUX LES ACCUEILLIR

CHIFFRES CLÉS :

- **Près de 40% des Français ne partent pas en vacances** (tout séjour de loisir comportant au moins 4 nuits consécutives hors du domicile), un chiffre qui évolue peu d'année en année. (*Fondation Jean Jaurès, 2022 ; Crédoc, 2022*)
- La raison principale de non départ en voyage de loisir (au moins une nuit hors du domicile durant l'année écoulée) est la **raison financière**. Viennent ensuite les **raisons de santé** (17%), qui concernent en grande partie des **difficultés pour se déplacer**, en raison d'un handicap, d'une maladie ou de l'âge. (*INSEE*)
- On recense dans le monde environ un milliard de personnes handicapées. C'est donc **15% de la population mondiale qui a un handicap physique, mental ou sensoriel**. (*OMS, 2011*)
- D'ici **2050, le nombre de personnes de plus de 60 ans représentera 20% de la population mondiale** ; et ⅓ d'entre elles aura plus de 80 ans. (*OMS, 2011*)
- **Près de 12 millions de personnes sont aujourd'hui touchées par un handicap en France**. Parmi elles, 67 % déplorent le manque d'accessibilité des lieux publics. (*IDDHEA*)

CARACTÉRISTIQUES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES TOURISTES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES :

Sans services et infrastructures adaptés, les personnes handicapées et celles qui ont des problèmes de mobilité ou d'accès à l'information se trouvent souvent **dans l'incapacité de jouir de la même liberté de voyager et de profiter d'une destination que les autres**.

Les problèmes d'accessibilité sont légion ; les visiteurs sont susceptibles d'y être confrontés à un moment ou à un autre de leur itinéraire, que ces problèmes aient trait à l'accès à l'information, au transport, à l'hébergement, aux visites ou à la participation à des manifestations culturelles.

N'oublions pas que les personnes en situation de handicap ne sont pas les seules qui rencontrent ces difficultés. Elles peuvent aussi concerner des visiteurs dans des situations ponctuelles de mobilité limitée, que nous sommes toutes et tous susceptibles de vivre à un moment de notre vie : se déplacer avec une poussette, en béquilles ou en fauteuil parce qu'on a une jambe dans le plâtre, voyager en étant enceinte, etc. Ou encore les visiteurs souffrant de maladies invisibles (non perceptibles si la personne ne le mentionne pas), comme le diabète ou la dépression.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE :		
AUDITIVE		→ Communication orale → Compréhension des consignes et des informations → Accès aux informations sonores → Manque d'informations écrites
VISUELLE		→ Usage de l'écriture et de la lecture → Repérage des lieux et des entrées → Déplacements et identification des obstacles
MOTRICE		→ Déplacements → Station debout et attentes prolongées → Préhension des objets
INTELLECTUELLE / COGNITIVE		→ Concentration → Déchiffrement des informations et de la signalisation → Utilisation des appareils (machine à café, ...) → Repérage dans l'espace
PSYCHIQUE		→ Stress important → Gestes incontrôlés ou réactions inadaptées au contexte → Communication

UN TOURISME PLUS INCLUSIF : L'OPPORTUNITÉ D'ATTIRER DES NOUVELLES CLIENTÈLES

Si le secteur touristique veut maintenir et accroître sa qualité, sa durabilité et sa compétitivité, il lui faut travailler son accessibilité. Cela sera bénéfique non seulement pour les publics accueillis, mais aussi pour les professionnels ! L'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques doit en effet être perçu **comme une opportunité et un potentiel de nouvelles clientèles, plutôt que comme une contrainte**. L'augmentation du nombre de personnes pouvant voyager et accéder aux vacances se soldera en effet par un accroissement des volumes de visiteurs.

Gardons aussi en tête que sous l'**effet du vieillissement de la population** dans les pays industrialisés, la part des clientèles ayant des besoins spécifiques augmente. Une grande partie des seniors dans ces pays ayant des revenus conséquents et l'envie de voyager, il serait dommage de se priver de cette clientèle ! Il est ainsi d'autant plus intéressant d'un point de vue économique de proposer un environnement, des moyens de transport et des services accessibles.

Par ailleurs, beaucoup de personnes handicapées et âgées étant sorties du marché du travail, elles peuvent voyager à n'importe quel moment de l'année. Pouvoir les accueillir contribue donc aussi à atténuer le caractère saisonnier de la demande dans de nombreuses destinations.

Enfin, il est également intéressant de considérer le potentiel que peuvent représenter les 40% de Français qui ne partent pas en vacances, et de mettre en place des actions pour les transformer en visiteurs. Cela peut être une opportunité d'avoir une part plus importante de touristes de proximité parmi sa clientèle et ainsi de réduire le bilan carbone de son activité.



LE TOURISME POUR TOUS : UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE QUI BÉNÉFICIE AUSSI AUX HABITANTS

Les besoins spécifiques d'accueil dans les sites culturels, restaurants, gares, commerces, ... concernent aussi les habitants d'une destination. Ainsi, en mettant en place des actions pour rendre le tourisme plus inclusif, c'est toute la société qui sera gagnante. Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap, de seniors, de femmes enceintes, de familles : il y aura un environnement plus adapté à toutes et tous, bénéficiant aux habitants comme aux visiteurs.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CADRE

RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE ET LES AIDES DISPONIBLES

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES ERP (Établissements recevant du public) :

Tout ERP, pour être accessible, doit s'adapter aux besoins des familles de handicap en répondant aux prescriptions d'accessibilité du code de la construction et de l'habitation. Ils doivent donc permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Les règles d'accessibilité s'appliquent strictement aux ERP situés dans des bâtiments neufs, qui doivent intégrer les normes accessibilité dès leur construction. Elles sont plus souples pour les ERP existants, car la difficulté de modifier un bâti, plus ou moins ancien, est prise en compte.

Les éléments réglementaires suivants doivent être accessibles :

- Cheminements extérieurs (la largeur minimale du cheminement est de 1m20, elle peut être réduite à 90cm sur une faible distance)
- Stationnement des véhicules
- Signalétique visible et compréhensible
- Conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments
- Circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments
- Locaux intérieurs et sanitaires ouverts au public
- Sas intérieurs et sorties
- Revêtements de sol et parois
- Equipements et mobiliers intérieurs et extérieurs susceptibles d'y être installés (dispositifs d'éclairage et d'information des usagers...)

Les prestations doivent aussi être accessibles : expositions, films, documents adaptés, etc.

Les ERP doivent également mettre à disposition un registre public d'accessibilité à l'accueil de l'établissement. Ce livret est consultable par les salariés, mais également par les visiteurs.



Retrouvez la liste des réglementations techniques d'accessibilité sur :
<http://www.accessibilite-batiment.fr/>



L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE :

L'accessibilité numérique consiste à faire en sorte que les dispositifs de communication numérique (sites web, applications mobiles, ...) puissent être utilisés de façon équivalente par tout citoyen, y compris porteur de handicap, quel qu'il soit. Cela passe notamment par des considérations ergonomiques, graphiques, techniques et impacte aussi les contenus.

En France, le **RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité)** est un référentiel opérationnel permettant de vérifier la bonne application des WCAG (Web Content Accessibility Guidelines - norme internationale), lesquelles se déclinent en 3 niveaux d'accessibilité : **A (niveau minimum)**, **AA (niveau d'amélioration)** et **AAA (niveau d'optimisation)**.

Sur le plan législatif, la loi Handicap de 2005 impose aux services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent d'être accessibles aux personnes handicapées. La loi pour une République Numérique de 2016 étend les obligations à certains acteurs privés et aux organismes délégataires d'une mission de service public. La loi impose de respecter tous les critères du niveau AA des WCAG.

Bon à savoir : le gouvernement présente une première ordonnance visant à contrôler l'accessibilité des sites publics **à compter de 2024**, en renforçant les sanctions des manquements aux obligations d'accessibilité des services de communication au public en ligne.

FOCUS

LE FONDS TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ :

Afin d'accélérer le processus de mise en conformité, un Fonds Territorial d'Accessibilité, doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros, a été mis en place par l'Etat en 2023 pour aider à financer les dépenses de mise en accessibilité, jusqu'en 2028. Le budget est de 50 millions d'euros par an pendant 5 ans, plus 50 millions d'euros pour les villes accueillant les Jeux olympiques et paralympiques.

Qui peut bénéficier du fonds ?

- Les TPE/PME classées ERP de 5ème catégorie : magasins de vente, restaurants, débits de boisson, hôtels, établissements bancaires.

Que peut-on financer avec le fonds ?

- Le diagnostic des conditions d'accessibilité de l'établissement.

- Des équipements et des travaux de mise en accessibilité : rampe d'accès, sanitaire avec barre d'appui, chambres adaptées pour les PMR, travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée, etc.
- Les dépenses d'ingénierie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de l'accompagnement par un maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux.

Quel est le montant des aides ?

- L'État finance 50 % des dépenses engagées pour les équipements et les travaux de mise en accessibilité. Le montant maximum de l'aide versée est de 20 000 €.
- L'État finance 50 % des dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le montant maximum de l'aide versée est de 500 €.

En savoir plus : [Fonds territorial d'accessibilité - Agence de services et de paiement \(ASP\)](#)



DEVENIR ACTEUR DU TOURISME POUR TOUS

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CLÉS

DU TOURISME SOCIAL ET ACCESSIBLE



Association Tourisme & Handicaps :

Créée en 2001, l'Association Tourisme & Handicaps (ATH) est composée de représentants de professionnels du tourisme, de représentants d'associations de personnes en situation de handicap et de partenaires. Elle œuvre pour l'accès aux loisirs et au tourisme des personnes handicapées, en sensibilisant les professionnels du tourisme et le grand public à l'accueil de cette clientèle dans les équipements de tourisme et de loisirs, mais aussi en mettant en place et en gérant des dispositifs pour permettre la promotion des politiques favorisant cet accueil. Elle effectue également des enquêtes, études et expertises, organise des colloques, publie des documents et met en place des formations.



ISTO :

L'Organisation internationale du tourisme social (ISTO) a été créée en 1963 sous le nom de Bureau international du tourisme social (BITS) comme association internationale à but non lucratif. Rassemblant des acteurs publics et privés du tourisme social, durable et solidaire à travers le monde, ISTO représente un tourisme accessible et respectueux. Son ambition est de favoriser le développement du tourisme pour toutes et tous et de rendre le départ en vacances accessible au plus grand nombre.

UNAT :

L'Union nationale des associations du tourisme (UNAT) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Tête de réseau du Tourisme Social et Solidaire, elle représente les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre (villages de vacances, organisateurs de vacances adaptées, auberges de jeunesse, ...). Les structures membres de l'UNAT partagent la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté. L'UNAT regroupe plus de 1 500 établissements.



ANCV :

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est un établissement public de l'État dont la mission est le départ en vacances du plus grand nombre. Elle agit depuis 40 ans au moyen du Chèque-Vacances, qui bénéficie à 4,76 millions de salariés et d'agents publics, et d'une gamme d'aides en faveur de 210 000 personnes fragiles éloignées des vacances. Les bénéficiaires du Chèque-Vacances accèdent à un large réseau de 128 600 professionnels du tourisme et des loisirs de toutes tailles présents sur l'ensemble du territoire.



Les CSE (anciennement CE, Comité d'Entreprise) :

Le Comité Social et Économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Il doit être mis en place dans les entreprises de plus de 11 salariés. Par sa politique vacances, un CSE peut réserver une partie de son budget à des aides au départ et apporter des ressources permettant aux familles d'accéder à des vacances et des loisirs de qualité. Il sélectionne des offres selon des critères définis ; ce qui est présenté dans le catalogue fait l'objet d'une aide particulière (offres subventionnées), ou travaille avec des partenaires qui permettent aux salariés d'avoir des tarifs négociés et une aide après coup sur présentation d'une facture. Les CSE ont donc un rôle majeur de prescripteurs : ils peuvent contribuer à orienter, à sensibiliser et à donner du sens aux pratiques touristiques.

QUELQUES MARQUES ET LABELS À CONNAÎTRE :

TOURISME & HANDICAP :

En 2003, ATH a lancé la marque d'Etat Tourisme & Handicap. Cette marque permet aux personnes en situation de handicap d'identifier rapidement les sites adaptés grâce aux pictogrammes dédiés. Elle leur permet de bénéficier d'une information fiable sur l'accessibilité des sites pour 4 handicaps (auditif, mental, moteur et visuel) et est la garantie de recevoir un accueil efficace par un personnel sensibilisé et formé. La marque est gratuite et a une validité de 5 ans. Aujourd'hui, 4 000 établissements sont porteurs de la marque Tourisme & Handicap en France.



→ Professionnels concernés : Hébergements, restaurants, sites de loisirs, lieux de visite, offices de tourisme.

DESTINATION POUR TOUS :

Créée en 2013, Destination pour tous est la seule marque d'Etat qui valorise une destination touristique accessible, permettant un séjour inclusif pour tous. Elle distingue les territoires garantissant aux personnes en situation de handicap auditif, mental, moteur et visuel, et au-delà toute situation de vie (familles, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes non francophones, ...) l'accessibilité de ses sites et activités touristiques, de ses services de vie quotidienne et de l'ensemble de sa chaîne de déplacement. 9 destinations sont aujourd'hui porteuses de la marque : Amiens, Mauguio-Carnon, Grand Dax Agglomération, Colombiers-Lespignan, Bordeaux, Balaruc-les-Bains, Dunkerque, Toulouse, Nîmes.



→ Professionnels concernés : Communes et EPCI.

FAMILLE PLUS :

Le label Famille Plus encourage les mairies à améliorer leur offre touristique pour répondre aux attentes spécifiques des familles. Principalement engagé sur les enjeux sociaux et sociétaux, il est attribué aux communes qui mènent une politique d'accueil renforcée des familles et des enfants. De ce fait, l'accessibilité, la sensibilisation ou encore l'accès à l'information sont mis en avant par le label. 106 communes sont aujourd'hui labellisées.



→ Professionnels concernés : Communes et leurs socioprofessionnels

EXEMPLES D' ACTIONS

À METTRE EN PLACE

POUR S'ENGAGER CONCRÈTEMENT VERS UN TOURISME POUR TOUS



RENDRE LE TOURISME ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

1 JE M'ÉQUIPE ET J'ADAPTE MES INFRASTRUCTURES :

- ☐ Assurer des espaces de circulation suffisamment larges et dégagés, privilégiant des sols meubles et lisses (pas de pavés ou de gravillons), ainsi que la mise en place de bandes de guidage (par exemple, dans les gares ou les centres de congrès).
- ☐ Respecter les normes pour les rampes d'accès, ne dépassant pas 4% de pente.
- ☐ Améliorer la visibilité des parois vitrées en y ajoutant des bandes d'éveil à la vigilance.
- ☐ Rendre les escaliers plus visibles et praticables avec des bandes d'éveil de vigilance en haut des marches, des nez de marche contrastés et des rampes continues.
- ☐ S'équiper d'une boucle magnétique : ce dispositif permet de communiquer avec les personnes malentendantes qui sont appareillées. Il est particulièrement utile dans les espaces publics comme les théâtres, les aéroports ou les salles de conférence, où les personnes malentendantes peuvent être confrontées à des difficultés pour comprendre les informations parlées.
- ☐ Faciliter l'accès à la médiation culturelle en adaptant la scénographie des expositions : sujets exposés à bonne hauteur, couleurs contrastées pour les textes des panneaux explicatifs, etc.

→ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web :
[Mon Musée Accessible](#)

FOCUS HÉBERGEMENTS

- ☐ Proposer des chambres avec des douches à l'italienne ou des bacs extra plats, équipées de sièges de douche.
- ☐ Équiper les chambres de prises électriques à une hauteur adaptée.
- ☐ Prévoir des chambres avec un système d'alerte visuel ou vibrant, fixe ou portable.
- ☐ Fournir des notices illustrées pour les équipements nécessitant des explications : utilisation des téléphones en chambre, télécommandes, allumage d'une télévision, etc.

② JE SENSIBILISE MON PERSONNEL À L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Quelques bonnes pratiques fondamentales à connaître :

Pour accueillir une personne avec une déficience auditive :

- ☐ Parler directement face à la personne, s'exprimer distinctement en privilégiant des phrases courtes et un vocabulaire simple, utiliser le langage corporel pour accompagner le discours, proposer des moyens d'écriture pour faciliter la communication.

Pour accueillir une personne avec une déficience visuelle :

- ☐ Se présenter oralement, s'adresser directement à la personne plutôt qu'à son accompagnateur, informer la personne des actions en cours, décrire l'environnement et la localisation des équipements, proposer la lecture de la documentation remise. Pour les déplacements, proposer son coude et marcher devant pour guider, éviter de distraire les chiens guides.

Pour accueillir une personne avec une déficience motrice :

- ☐ Informer la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement pour évaluer si elle a besoin d'aide, se mettre à la hauteur des personnes en fauteuil pour faciliter les échanges, disposer les équipements à portée de main. Par exemple, dans un hébergement, rendre le pommeau de douche et les serviettes accessibles par le personnel en charge des chambres.

L'accueil d'une personne avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- ☐ Faire preuve de patience, d'écoute et de disponibilité. S'adresser directement à la personne, formuler des phrases simples avec des questions fermées, vérifier la compréhension des informations, sans infantiliser. L'utilisation d'images et de la gestuelle est recommandée. Proposer son aide, tout en évitant de faire à la place de la personne.

Pour accueillir une personne avec une déficience psychique :

- ☐ Se montrer disponible, à l'écoute et patient. Le dialogue doit se dérouler dans le calme, sans fixer ni contredire la personne, en étant précis dans ses propos.

Il est recommandé de désigner un référent parmi le personnel et de prévoir pour ce référent une formation minimale sur le handicap.

→ Pour cela se rapprocher de l'Association Tourisme & Handicaps et de leurs organismes de formations adhérents

3 J'ADAPTE MA SIGNALÉTIQUE ET MES SUPPORTS DE COMMUNICATION :

- ☐ Afficher de manière claire et visible les prestations proposées, en utilisant une signalétique facile à lire et à comprendre.
- ☐ Élaborer des documents faciles à lire et à comprendre (par exemple, les notices d'utilisation des équipements), recourir autant que possible à des icônes, des pictogrammes et des illustrations, favorisant une meilleure compréhension des informations.
- ☐ Concevoir une documentation adaptée en braille ou en gros caractères pour assurer une accessibilité maximale.
- ☐ Appliquer les règles d'accessibilité pour son site web en suivant le référentiel RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).
- ☐ Prévoir une signalétique et des supports multilingues pour répondre à la diversité des visiteurs.

4 JE FAIS CONNAÎTRE MON ENGAGEMENT

- ❑ Créer une section dédiée sur son site web présentant ses engagements ainsi que ses installations et services pour les personnes en situation de handicap.
- ❑ Être référencé sur les plateformes répertoriant les lieux accessibles de sa destination. Par exemple : le site Acceslibre permet de recenser l'accessibilité de tous les lieux recevant du public et de partager ces informations le plus largement possible. Les utilisateurs visualisent les établissements accessibles à leur handicap dans un périmètre de leur choix et participent de manière collaborative en partageant leur expérience pour enrichir la base de données. Pour les exploitants, cette plateforme permet de mettre en valeur les travaux de mise en accessibilité réalisés, de valoriser les prestations offertes, de faciliter l'accès à son établissement et de toucher une plus large clientèle.
- ❑ Se mettre en marche pour obtenir la marque Tourisme & Handicap ; après obtention, l'afficher sur l'ensemble de ses supports de communication et sur site.

FOCUS

ÊTRE IDENTIFIÉ COMME UN ACTEUR DU TOURISME ACCESSIBLE À PARIS :

Paris je t'aime – Office de Tourisme mène un programme d'audits d'accessibilité dans les établissements touristiques de la Métropole afin d'aider les touristes à besoins spécifiques à organiser leur séjour, selon leur besoin d'accessibilité réel. Pour les professionnels, cela permet d'attirer une nouvelle clientèle tout en poursuivant une démarche d'amélioration continue.

Le site web **my.parisjetaime** propose un outil cartographique à destination des visiteurs français et internationaux. Il permet de visualiser de manière géolocalisée les lieux touristiques accessibles à l'ensemble des types de handicap, grâce à une quinzaine de filtres spécifiques pour chacun.



Pour plus d'informations :
<https://my.parisjetaime.com/handicap/home>
handicap@parisjetaime.com

RENDRE LE TOURISME ACCESSIBLE AUX PERSONNES À FAIBLES REVENUS :



1 JE DIVERSIFIE LES MODES DE PAIEMENT :

- ☐ Accepter les chèques-vacances et/ou les bons CAF et l'afficher clairement sur les supports de communication.
- ☐ Proposer le paiement échelonné.

2 JE METS EN PLACE UNE POLITIQUE TARIFAIRE DIFFÉRENCIÉE SELON LES PUBLICS :

- ☐ Proposer des tarifs réduits pour les familles nombreuses, les étudiants, les demandeurs d'emploi.
- ☐ Proposer un tarif spécial enfant.
- ☐ Ne pas mettre de supplément single lorsque la chambre est occupée par une seule personne.
- ☐ Mettre en place une grille tarifaire en fonction du quotient familial.
- ☐ Avoir une pratique raisonnée et responsable du yield-management, en fixant des prix plafonds ou en limitant les variations.

3 JE DÉVELOPPE DES PARTENARIATS ET ME RAPPROCHE DES ACTEURS DU TOURISME SOCIAL :

- ☐ Se rapprocher des CSE pour que son offre soit référencée dans leurs catalogues.
- ☐ Établir des partenariats avec les acteurs du tourisme social et le tissu associatif local, afin de collaborer sur des initiatives communes.

S'INSPIRER

QUELQUES BONNES PRATIQUES D'ACTEURS ENGAGÉS POUR UN TOURISME INCLUSIF



©Francis Giraudon

CENTRE DES CONGRÈS ESPACE ENCAN (La Rochelle, Charente-Maritime)

L'Espace Encan, situé à deux pas du centre historique de La Rochelle, au bord du bassin des Grands Yachts, propose plus de 10 000 m² d'espaces pour les événements, avec une accessibilité renforcée.

L'initiative : L'ensemble du centre des Congrès est rendu accessible pour les personnes en situation de handicap :

- Formation des équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Référencement sur le site de l'office de tourisme de La Rochelle dans la catégorie "Tourisme et Handicap Activités";
- Toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite ;

- Ascenseurs et rampes d'accès intérieures contournant plusieurs marches ;
- Signalétique homogène et complète ;

L'Espace Encan est détenteur de la marque Tourisme & Handicap, couvrant les déficiences auditives, mentales, motrices et visuelles.

L'œil d'ATD :

L'Espace Encan garantit une autonomie maximale à ses visiteurs, un modèle à suivre pour toutes les grandes structures événementielles ! Un bel exemple d'engagement du côté du tourisme d'affaires.

→ Pour plus d'informations : <https://www.larochelle-evenements.fr/presentation-des-espaces/espace-encan/>



EXCURSIONS NATURE POUR TOUS

(La Maison de la Nature, Ardennes)

(lauréat des Palmes du Tourisme
Durable 2020)

La Maison de la Nature est une association loi 1901 qui agit dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle propose diverses activités éducatives, y compris des sorties thématiques.

L'initiative : Les activités de plein air sont souvent très peu accessibles aux personnes dites «fragiles» en raison de la présence d'un handicap, de maladies ou de situations invalidantes réduisant leur autonomie de déplacement.

De ce constat, est venu le projet **“Excursions Nature pour Tous”, en ayant recours à une innovation technologique, «le Gyropode Adapté».** Cet outil de mobilité utilise la technologie d'auto-balancement, conçue par le producteur Segway, et permet à l'utilisateur d'avancer en balançant seulement une partie de son buste en avant. Cette autonomie proposée permet de se déplacer librement, sans accompagnant pour tirer/pousser le fauteuil.

Le choix des gyropodes s'est porté sur **une version debout, permettant d'accueillir un public valide, avec des kits d'adaptation pour passer en version assise.** Il devient donc possible de mixer **les groupes et de proposer des sorties en commun inclusives**, qui utilisent pour tous le même moyen de déplacement.

Les moyens mis en oeuvre :

Les “Excursions Nature pour Tous” ont démarré avec 6 gyropodes ; le coût d'un gyropode est de 14 000€. Pour accompagner le développement du projet, des partenariats ont été noués avec des associations locales œuvrant dans le domaine du handicap.

L'œil d'ATD :

Une initiative inspirante pour les organisateurs de visites guidées de plein air (découverte thématique d'un quartier, de parcs, sorties en bois et forêts). A la fois du point de vue de l'équipement utilisé, mais aussi pour la volonté de mixer le public valide et celui à mobilité réduite, afin qu'ils vivent la même expérience. Un parti pris remarquable pour plus d'inclusivité !



©Wade Zimmerman Photographer

LE MUSÉE DE LA ROMANITÉ

(Nîmes, Gard)

(lauréat des Trophées du tourisme accessible 2023)

Le Musée de la Romanité présente 25 siècles d'Histoire à travers 5000 pièces archéologiques mises en scène par 65 dispositifs multimédia dans une muséographie immersive. Il offre des espaces de séminaire, un restaurant, un jardin archéologique et un rooftop.

Les initiatives : Plusieurs actions ont été mises en place en faveur de l'accueil des publics en situation de handicap :

- Site 100 % accessible aux personnes à mobilité réduite, (ascenseurs, rampes d'accès) ;
- Accueil des chiens guides qui sont les bienvenus au musée ;
- Mise à disposition de 3 fauteuils roulants (l'un d'entre eux est réservable en amont de la visite) ;
- Visioguide (dispositif d'aide à la visite) pour les publics porteurs de handicaps auditif, mental, physique et psychique ;

- Mise à disposition de cannes-sièges ;
- Parcours spécifiques proposés en langue des signes pour les sourds et malentendants, en audiodescription pour les malvoyants et en FALC (facile à lire et à comprendre) ;
- Parcours tactile depuis l'accueil (maquette plan du musée) jusqu'au parcours permanent autour d'objets à toucher.

L'entrée du musée est gratuite pour les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif), de même que pour un accompagnant.

L'œil d'ATD :

Une démarche globale et complète couvrant tous les types de handicaps. Elle peut être reproduite par tout musée souhaitant s'inscrire dans une démarche inclusive, y compris ceux proposant des expériences immersives.

→ Pour plus d'informations : <https://museedelaromanite.fr/en-situation-de-handicap>



LE TACTILE TOUR

(Association Valentin Haüy)

(lauréat des Trophées du tourisme accessible 2023)

L'accès à la culture et à l'art pour les personnes aveugles ou malvoyantes est au cœur des actions de l'association Valentin Haüy depuis sa création. De nombreux progrès relatifs à l'accessibilité physique ou à la médiation ont été réalisés dans les musées ces dernières années. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que la culture soit accessible à tous.

L'initiative : Comment découvrir l'art lorsque la vue décline irrémédiablement ou que l'on en est totalement privé ? À cette question, l'association propose une réponse originale : **découvrir l'art par le toucher.**

Après le succès de l'exposition « Regards Tactiles » organisée fin 2019 avec les musées de la Ville de Paris, l'association Valentin Haüy a organisé le « Tactile Tour », une exposition inédite et itinérante. Elle propose aux personnes aveugles ou malvoyantes, un accès direct et concret au

contenu culturel des musées, grâce à l'innovation technologique. Après avoir été modélisées numériquement, les œuvres originales sont mises en relief par impression 3D et d'autres par fraisage d'une plaque de polyuréthane. Ces dispositifs permettent aux personnes déficientes visuelles de ressentir une œuvre et de partager le bonheur que procure l'observation d'une peinture, d'un dessin, d'une photographie, d'une sculpture ou encore d'un monument architectural. Plusieurs dispositifs tactiles ont ainsi été créés, dont « L'homme de Vitruve », ou encore des extraits de la tapisserie de Bayeux.

L'œil d'ATD :

En utilisant l'innovation technologique et des dispositifs tactiles, cette exposition itinérante offre une expérience artistique immersive, démontrant une volonté admirable de combler le fossé dans l'accès à la culture pour tous. Un modèle inspirant pour une inclusivité culturelle significative !

→ Pour plus d'informations : <https://www.avh.asso.fr/fr/tactile-tour-lexposition-itinerante-voir-et-toucher-se-poursuit-en-2023>



LE JARDIN PÊCHEUR

(Bordeaux, Gironde)

(lauréat Trophées du tourisme accessible 2022)

Créé en 2016, ce restaurant est impliqué dans l'accueil de la clientèle en situation de handicap, mais aussi dans l'intégration de collaborateurs handicapés.

L'initiative : Au Jardin pêcheur, 80% des salariés sont en situation de handicap. Les employés sont des personnes qui ne trouvaient pas de travail en entreprise classique mais qui ne rentraient pas non plus dans les critères des ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Le Jardin pêcheur emploie une majorité de travailleurs handicapés, qu'ils aient un handicap psychique, des déficiences auditives ou visuelles. Pour s'adapter aux besoins de chacun, des horaires restreints et des postes adaptés sont mis en place, tout en offrant une expérience de restauration sans distinction visible des autres établissements. Seuls des petits drapeaux sont installés sur les tables pour décrire le concept.

Le Jardin pêcheur favorise également l'économie locale et collabore avec les ESAT pour des produits tels que vins et herbes séchées.

Les moyens : Chaque année, l'Union européenne finance des projets favorisant l'inclusion des personnes handicapées. Les fonds européens ont apporté au Jardin pêcheur 200 000 € au titre de la politique de la ville, puisque 20 travailleurs handicapés ont été recrutés à l'ouverture, dont 50% issus des quartiers prioritaires.

L'œil d'ATD :

Le Jardin pêcheur est un exemple inspirant et essentiel dans la promotion de l'égalité des chances. Un rappel essentiel sur les personnes en situation de handicap, qui peuvent exercer une activité professionnelle sans aucun problème. D'ailleurs, le restaurant aspire à être «le plus ordinaire possible»!

→ Pour plus d'informations : <https://tourisme-handicaps.org/bordeaux-restaurant-jardin-pecheur/>



©ATD

LA BRISE DE MER

(Loire-Atlantique)

(lauréat des Palmes du Tourisme Durable 2018)

La Brise de Mer est une maison de vacances ouverte à tous, toute l'année. L'objectif est de permettre à chaque personne de vivre un séjour de vacances, qu'elle vienne seule, en famille, qu'elle soit valide ou en situation de handicap, en restant accessible à toutes les bourses.

Les initiatives : L'établissement a été spécialement étudié pour répondre aux besoins des familles :

- Dans les gîtes familiaux, les cuisines sont sur vérin (placards et plan de travail), l'électroménager est adapté ;
- 17 lits sont accessibles PMR ;
- Le mobilier de la chambre est adapté (lit médicalisé, matériel spécialisé) ;
- Des cheminements de plain-pied sont aménagés pour faciliter les accès et les déplacements ;
- La signalétique est faite avec des pictogrammes, il y a un code couleur par bâtiment ; les contrastes de couleurs ont été soignées pour l'aménagement intérieur et la signalétique extérieure ;

- Toutes les chambres et salles de bains sont équipées de signaux lumineux pour avertir en cas d'urgence ;
- Tourniquet, balançoire, ping-pong, poulailler, jardinières... : tous sont accessibles en fauteuil roulant ;
- Durant l'été, un animateur est disponible pour garder l'enfant en situation de handicap, le personnel est formé aux situations de handicap, certains membres de l'équipe à la LSF ; le cuisinier s'adapte à tous les régimes.

L'œil d'ATD :

L'action de la Brise de Mer a valeur d'exemple, notamment dans la prise en compte du besoin de répit des familles et aidants. Elle est duplicable mais nécessite un engagement fort en termes d'adaptation des locaux et de formation du personnel. Cet exemple montre tout l'enjeu de l'adhésion des équipes aux valeurs fortes d'inclusion et d'accès aux vacances pour tous.

→ Pour plus d'informations : <https://www.labrisedemer.com/>

Vacances Ouvertes accompagne les professionnels de l'action sociale, de l'insertion, de la jeunesse, les collectivités, les associations, les bénévoles, dans la construction de projets vacances avec les personnes qui en sont éloignées.

Les initiatives :

- **Les appels à projet :**

Pour faciliter les départs en vacances des familles, des adultes isolés et des jeunes, Vacances Ouvertes lance des appels à projets alignés sur la politique sociale de l'ANCV. Ces appels à projets incluent un soutien financier direct, sous forme de chèques-vacances, et un accompagnement approfondi et durable pour les porteurs de projets.

- **Sac Ados :**

Sac Ados est un pack d'outils clé en main proposé aux collectivités, Caf, associations, organismes à vocation sociale, structures jeunesse, pour accompagner les jeunes dans leur projet vacances. Il s'accompagne d'une application mobile pour les jeunes et d'une plateforme

numérique pour les professionnels afin de répondre aux nouveaux usages.

- **Formations :**

Organisme de formation, Vacances Ouvertes propose, en plus des temps de rencontre qui s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement au projet vacances ou de la communauté de pratiques, des formations sur mesure à destination des associations ou structures qui le souhaitent.

- **Etudes :**

Grâce à son pôle études, Vacances Ouvertes analyse les orientations prises par les porteurs de projets vacances, évalue les dispositifs mis en œuvre, mais aussi réalise études et outils liés aux problématiques sociales nouvelles.

L'œil d'ATD :

La diversité des initiatives dévoile une volonté profonde de comprendre les besoins spécifiques de chaque bénéficiaire où chacun a la possibilité de s'évader et de s'enrichir, indépendamment de sa situation initiale.

→ Pour plus d'informations : <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/>



L'AUBERGE DE JEUNESSE YVES ROBERT

(Paris)

L'auberge de jeunesse Yves Robert, inscrite au sein du réseau FUAJ, se distingue par un fort engagement dans le tourisme durable. Labellisée Clef Verte, elle est implantée au cœur d'un éco-quartier. Le bâtiment, ancienne Halle réhabilitée en centrale solaire, est aujourd'hui 100% écodurable avec des dispositifs d'économies d'énergies innovants.

Les initiatives :

- **L'accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - ✓ Accessible aux personnes en fauteuil roulant
 - ✓ Dispositifs d'aides visuelles tels que des panneaux tactiles
 - ✓ Supports en braille pour faciliter la compréhension
 - ✓ Lavabos bas spécialement conçus pour les personnes à mobilité réduite
 - ✓ Toilettes surélevées équipées de barres d'appui
- **La mixité culturelle et sociale**
 Impliquée socialement, l'auberge de jeunesse Yves Robert propose des

animations gratuites et ouvertes à tous afin de créer des liens entre voyageurs et habitants du quartier (ateliers de sensibilisation, marchés solidaires, concerts, débats, ...). Elle collabore avec les associations locales du quartier.

• Des tarifs attractifs

L'auberge de jeunesse Yves Robert propose tout au long de l'année des tarifs accessibles à tous, afin de favoriser la mixité, les échanges et l'inclusion. Elle propose des offres adaptées incluant des réductions spéciales, des forfaits week-ends, des offres pour les séjours en groupe, et bien d'autres. L'auberge de jeunesse Yves Robert accepte des chèques-vacances.

L'œil d'ATD :

Cet hébergeur démontre que l'on peut concilier l'engagement environnemental, social et sociétal. L'auberge est ici pleinement ancrée dans son quartier, en faisant un lieu de vie qui permet aussi une autre forme d'accessibilité : celle des habitants envers les services et loisirs proposés.

→ Pour plus d'informations : <https://www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/paris-yves-robert/>



BORDEAUX SOLID'AIR

(Office de Tourisme et des Congrès
de Bordeaux Métropole, Gironde)

Bordeaux a affirmé son engagement en tant que destination touristique inclusive en lançant début 2023 le programme « Bordeaux Solid'Air », une initiative qui vise à rendre le tourisme accessible à tous, y compris aux personnes en situation de précarité.

L'initiative : Le programme, porté par l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM), propose aux personnes en situation de précarité des offres touristiques spécifiques : des visites guidées gratuites, des activités ludiques en autonomie, ainsi que des accès à des activités et des événements partenaires. L'objectif : permettre à chacun de mieux connaître son territoire et de s'y sentir accueilli, contribuant ainsi à une meilleure intégration sociale.

Le collectif « Bordeaux Solid'Air » s'adresse aux bénéficiaires des structures sociales de la métropole bordelaise. Des liens étroits ont été tissés avec diverses structures : 8 Centres Communaux

d'Action Sociale, 24 Maisons du Département des Solidarités, 20 associations et la CAF de la Gironde.

Différents partenaires sont déjà impliqués dans le programme. Parmi eux, la Cité du Vin offre 50 visites, Bordeaux City Tours 10 places par mois pour visiter la ville (au profit des Restos du cœur), Les Bateaux Bordelais 10 places par mois pour une croisière sur la Garonne, etc.

Des événements et activités ludiques sont proposés toute l'année aux familles girondines.

L'œil d'ATD :

Une initiative qui met en évidence l'enjeu crucial de nouer des partenariats avec les acteurs locaux de l'action sociale et des liens étroits avec son Office de Tourisme (en mettant en place des billetteries sociales par exemple) afin de faire découvrir son établissement à de nouveaux publics. D'où l'importance de bien connaître ces acteurs et leurs bénéficiaires pour créer ensemble de belles offres qui ont du sens !

➔ Pour plus d'informations : <https://www.tourisme-durable.org/actus/item/1940-bordeaux-solid-air-un-tourisme-local-et-solidaire-au-coeur-de-bordeaux>



VVF

VVF est une association loi 1901, appartenant et appliquant les principes de l'économie sociale & solidaire, agréée ESUS. L'activité de VVF répond à 2 principales missions : rendre les vacances accessibles au plus grand nombre et contribuer à l'aménagement et au développement économique des territoires.

Les initiatives :

- **Des réductions selon le quotient familial :**

Selon la saison, VVF propose 7 à 15% de réduction en fonction du quotient familial, pour un séjour de 4 nuits minimum, cumulable avec d'autres promotions proposées par VVF. Il s'agit ainsi d'un panier anti-inflation pour aider les familles à voyager moins cher.

- **Des partenariats stratégiques :**

L'Aide aux Vacances Familiales (AVF) de la CAF permet aux familles à revenu modeste de partir et est inscrite dans le dispositif VACAF. VVF est partenaire VACAF et propose près de 80 destinations agréées partout en France. Pour régler une partie ou

l'intégralité de son séjour, VVF accepte également les Chèques-Vacances (ANCV).

- **Une offre tarifaire avantageuse :**

VVF propose une gamme d'offres tarifaires adaptées à diverses situations, incluant des avantages spécifiques pour les demandeurs d'emploi, les familles monoparentales ou les voyageurs en solo. Par exemple, VVF offre la gratuité du supplément pour les chambres individuelles.

- **Des variations de prix limitées :**

VVF s'impose des évolutions tarifaires réduites, même en contexte d'inflation (variations inférieures à 5%) et des tarifs constamment en dessous de ceux pratiqués sur le marché.

L'œil d'ATD :

Dans le panorama du tourisme social, VVF se distingue par son engagement indéfectible en faveur des vacances pour tous. Le panel d'initiatives mises en place montre que l'on peut mixer plusieurs leviers pour proposer une offre s'adaptant à un maximum de situations financières.

SOURCES

RAPPORTS & PUBLICATIONS

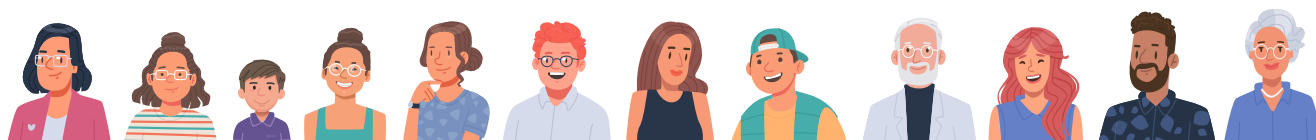
- Organisation mondiale du tourisme (2014), Recommandations de l'OMT en faveur d'un tourisme accessible à tous, OMT, Madrid.
- Marque d'Etat Tourisme & Handicap : Cahier des charges caractéristiques générales ERP – 13/03/2019
- Dossier Tourisme Social et Solidaire, Avise, 2021
- Guide Méthodologique sur les indicateurs d'une destination, Acteurs du Tourisme Durable (ATD), 2021
- Bien accueillir les personnes handicapées dans un hôtel ou un lieu d'hébergement, Délégation ministérielle à l'accessibilité, 2023
- Guide de la loi du 11 février 2005
- Guide des démarches de labellisation pour un tourisme durable, ATD et ADN Tourisme, 2023

ARTICLES & SITES WEB

- E-tourisme.info, Billet de Cédric Chabry : [Accessibilité numérique x eTourisme : oui, c'est possible](#)
- https://www.francetvinfo.fr/decouverte/vacances/infographies-qui-sont-les-francais-qui-ne-partent-pas-en-vacances_5240794.html
- <https://www.handicap.fr/>
- <https://www.trophees-horizons.org/>
- <https://tourisme-handicaps.org/nos-actions/trophees-du-tourisme-accessible/>
- Obligation d'accessibilité des ERP aux personnes handicapées : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32873>
- [L'accessibilité des établissements recevant du public \(ERP\) | Ministères Écologie Énergie Territoires.](#)
- [Fonds accessibilité | economie.gouv.fr](#)
- [Ouverture du fonds accessibilité pour accompagner les commerces et les établissements de proximité | handicap.gouv.fr](#)
- [Comité social et économique \(CSE\) | Service-Public.fr](#)
- <https://my.parisjetaime.com/handicap/home>

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAPS?

- Association Tourisme & Handicaps (ATH)
- APF France handicap
- Association Valentin Haüy (AVH)
- Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds (Unanimes)
- Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (Unapei)



Ce guide a été produit par l'association
ATD - Acteurs du Tourisme Durable, avec le soutien
de la Ville de Paris. Il suit les principales règles de la
communication responsable.



NOUS REMERCIONS :

Audrey Barbier et Anne-Lise Olivier pour la coordination et la rédaction.

Annette Masson, Présidente d'ATH et Administratrice d'ATD, qui a apporté son expertise sur le tourisme accessible ainsi que de nombreuses ressources, et qui nous a permis de mettre en lumière les lauréats des Trophées du tourisme accessible.

Grégoire Mallet, Directeur Marketing Stratégique de VVF, Administrateurs d'ATD, qui a apporté son expertise sur le tourisme social.

La Ville de Paris et plus particulièrement **Sophie David** à la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.

Illustrations @madamgrinchukgrinchuk - @freepik - @tynyuk



Décembre 2023